



# FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHARTE DE LIONS CLUB

Veuillez renvoyer au siège avec les éléments suivants :

- 1) Le Rapport des membres fondateurs
- 2) Le règlement des droits de charte (dans des pays autres que les Etats-Unis ou le Canada, veuillez inclure un exemplaire du bordereau de versement d'un établissement bancaire reconnu)
- 3) Les formulaires de certification qui s'appliquent

**MERCI DE DACTYLOGRAPHIER OU D'ECRIRE LISIBLEMENT EN LETTRES CAPITALES D'IMPRIMERIE**

Date \_\_\_\_\_

Nom du Club proposé \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Elément distinctif, selon le cas \_\_\_\_\_ Lions Club

Situé à \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Etat, Province ou Pays \_\_\_\_\_

Si le nom du club proposé ne précise aucun lieu distinctif, merci d'expliquer : \_\_\_\_\_

Type de club :  Traditionnel  Campus  Lioness Lions  Nouveau Siècle  Leo Lions

District \_\_\_\_\_ Région \_\_\_\_\_ Zone \_\_\_\_\_

Club parrain \_\_\_\_\_ Numéro d'identification du Club \_\_\_\_\_

Organisateur \_\_\_\_\_ Numéro de membre \_\_\_\_\_ Titre \_\_\_\_\_

Les clubs nord-américains doivent préciser le comté ou la province dans lequel ou laquelle le club sera créé. Comté ou Province \_\_\_\_\_

## OFFICIELS DU NOUVEAU CLUB

**Président** \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ Nom de famille \_\_\_\_\_

Adresse (Rue) \_\_\_\_\_

Ville/Province/Pays \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

\* Merci de préciser les indicatifs de la région et du pays pour les clubs en dehors des Etats-Unis

Adresse électronique \_\_\_\_\_

Mode de communication préférée :  par la poste  Fax  Courriel

**Trésorier** \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ Nom de famille \_\_\_\_\_

Adresse (Rue) \_\_\_\_\_

Ville/Province/Pays \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

\* Merci de préciser les indicatifs de la région et du pays pour les clubs en dehors des Etats-Unis

Adresse électronique \_\_\_\_\_

Mode de communication préférée :  par la poste  Fax  Courriel

**Secrétaire** \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ Nom de famille \_\_\_\_\_

Adresse (Rue) \_\_\_\_\_

Ville/Province/Pays \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

\* Merci de préciser les indicatifs de la région et du pays pour les clubs en dehors des Etats-Unis

Adresse électronique \_\_\_\_\_

Mode de communication préférée :  par la poste  Fax  Courriel

**Président de commission Recrutement des Effectifs** \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ Nom de famille \_\_\_\_\_

Adresse (Rue) \_\_\_\_\_

Ville/Province/Pays \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

\* Merci de préciser les indicatifs de la région et du pays pour les clubs en dehors des Etats-Unis

Adresse électronique \_\_\_\_\_

Mode de communication préférée :  par la poste  Fax  Courriel

CLUB NUMBER: \_\_\_\_\_

IDENT: \_\_\_\_\_

CHARTER APPROVAL DATE

DATE APPROVED

LANGUAGE: \_\_\_\_\_

DIST ACCOUNT #: \_\_\_\_\_  
(A L'USAGE DU SIÈGE INTERNATIONAL SEULEMENT)

**Merci de compter sur un délai de 45 jours à partir de la date de réception de la demande au siège international pour le traitement du dossier de demande de charte et la livraison de la charte officielle et des fournitures de club.**

## RESPONSABILITES DU CLUB PARRAIN

Le club parrain aide le nouveau Lions club à atteindre et à maintenir un haut niveau d'engagement, d'activités et d'enthousiasme. Le parrainage d'un nouveau club s'accompagne de certaines responsabilités. Les clubs parrains ont les obligations suivantes :

- Soutenir les Lions Guides
- Vérifier que tous les candidats membres fondateurs ont les qualités requises pour devenir Lion
- Tenir une réunion d'organisation pour présenter tous les détails.
- S'assurer que le nouveau club recevra une orientation correcte concernant le mouvement.
- Aider à accueillir la Soirée de Remise de Charte
- Encourager la participation du district
- Encourager les manifestations entre clubs
- Aider à mettre au point un projet de croissance et de sauvegarde des effectifs
- Aider à préparer l'ordre du jour des réunions de club
- Soutenir les activités du club
- Aider le club toutes les fois nécessaires
- Offrir des conseils sans s'imposer

*En tant que club parrain, nous nous engageons à fournir de l'aide à ce nouveau club, conformément à la liste ci-dessus, qui n'est pas exhaustive.*

## SIGNATURES DES OFFICIELS DU CLUB PARRAIN

Président : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Secrétaire : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## LIONS GUIDES

Le gouverneur de district peut nommer deux Lions Guides au maximum pour aider le nouveau club. Les insignes des membres fondateurs, les certificats et les autres fournitures seront expédiés au premier Lion Guide indiqué sur le formulaire, sauf indication contraire.

**Lion Guide** \_\_\_\_\_

(à qui les fournitures de club doivent être expédiées) Prénom Nom de famille

Numéro de membre \_\_\_\_\_

Adresse (Rue) \_\_\_\_\_

Ville/Province/Pays \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

\* Merci de préciser les indicatifs de la région et du pays pour les clubs en dehors des Etats-Unis

Adresse électronique \_\_\_\_\_

Ce Lion Guide est-il membre du club parrain ?  Oui  Non

Si la réponse est non, merci de préciser :

Nom du Club \_\_\_\_\_

Numéro du Club \_\_\_\_\_

Le Lion Guide est-il Lion Guide "certifié" ?  Oui  Non

Mode de communication préférée :  par la poste  Fax  Courriel

**Lion Guide** \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ Nom de famille \_\_\_\_\_

Numéro de membre \_\_\_\_\_

Adresse (Rue) \_\_\_\_\_

Ville/Province/Pays \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

\* Merci de préciser les indicatifs de la région et du pays pour les clubs en dehors des Etats-Unis

Adresse électronique \_\_\_\_\_

Ce Lion Guide est-il membre du club parrain ?  Oui  Non

Si la réponse est non, merci de préciser :

Nom du Club \_\_\_\_\_

Numéro du Club \_\_\_\_\_

Le Lion Guide est-il Lion Guide "certifié" ?  Oui  Non

Mode de communication préférée :  par la poste  Fax  Courriel

## SOIRÉE DE REMISE DE CHARTE

La charte sera expédiée au gouverneur de district ou au Lion Coordinateur, sauf indication contraire. Merci de compter sur un délai de 45 jours à partir de la date de réception du dossier de demande de charte au siège international pour le traitement du dossier, la préparation et l'expédition de la charte officielle.

Date de Remise de Charte : \_\_\_\_\_

## RECIPIENDAIRES DES RECOMPENSES D'EXTENSION

Le Règlement du Conseil d'Administration International stipule que deux récompenses d'extension au maximum peuvent être décernées pour la création d'un club. Le gouverneur de district en fonction et les nouveaux membres fondateurs ne peuvent pas recevoir la récompense. Le gouverneur de district doit demander les récompenses dans les six mois qui suivent la date d'approbation de la charte.

Le gouverneur de district recommande que les récompenses d'extension soient décernées aux Lions suivants :

### Récompense d'Extension Récipiendaire

Prénom \_\_\_\_\_  
Nom de famille \_\_\_\_\_

Numéro de membre \_\_\_\_\_

Adresse (Rue) \_\_\_\_\_

Ville/Province/Pays \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Adresse électronique \_\_\_\_\_

Nom du Club \_\_\_\_\_

Numéro du Club \_\_\_\_\_

District \_\_\_\_\_

### Récompense d'Extension Récipiendaire

Prénom \_\_\_\_\_  
Nom de famille \_\_\_\_\_

Numéro de membre \_\_\_\_\_

Adresse (Rue) \_\_\_\_\_

Ville/Province/Pays \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Adresse électronique \_\_\_\_\_

Nom du Club \_\_\_\_\_

Numéro du Club \_\_\_\_\_

District \_\_\_\_\_

## COTISATION INTERNATIONALE "PER CAPITA"

Il est entendu que la cotisation semestrielle "per capita" sera calculée au pro rata pour les mois restants du semestre se terminant le 30 juin ou le 31 décembre, selon le cas. Les cotisations de chaque membre sont facturées à compter du premier jour du mois qui suit le mois pendant lequel son nom est inscrit dans les dossiers du siège international comme nouveau membre. Veuillez prendre contact avec le gouverneur de district ou le Lions Clubs International pour connaître le montant actuel des cotisations.

Signatures des officiels du nouveau club :

Président : \_\_\_\_\_

Secrétaire : \_\_\_\_\_

## ACCORD DU GOUVERNEUR DE DISTRICT

Le club proposé ci-dessus répond à un besoin dans la communauté, a de bonnes chances de réussir, a prévu les actions humanitaires à réaliser dans la communauté et qui sont décrites ci-dessous et par conséquent, l'octroi de la charte est recommandé et approuvé.

Gouverneur de District en fonction : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Ecrire le nom du Gouverneur de District en capitales d'imprimerie : \_\_\_\_\_

Est-ce qu'un Atelier de Travail sur l'Extension a eu lieu dans votre district?  Oui  Non

Dans l'affirmatif, veuillez préciser le nom du consultant ou du délégué d'extension : \_\_\_\_\_

Veuillez décrire, ci-après, les actions humanitaires que le club prévoit de mener à bien. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## CRITERES GOUVERNANT LA CREATION D'UN NOUVEAU CLUB

### 1. Dossier de demande de charte

Une demande de charte pour un Lions Club peut être adressée à l'association par tout groupe, club ou assemblée dûment organisé et ayant des officiels élus. Cette demande, signée par les membres en nombre exigé par le Conseil d'Administration International, sera adressée sur les formulaires prévus au Bureau International de l'Association, et sera accompagnée du versement des droits de membres fondateurs, tels que spécifiés par le Conseil d'Administration International. Dès que son octroi aura été approuvé par ledit conseil, une charte signée par le président et le secrétaire de l'association sera adressée au club. Un Lions Club sera considéré comme officiellement reconnu lorsque sa charte lui aura été officiellement octroyée. L'acceptation de sa charte par un Lions Club signifiera, de la part de ce dernier, la validation de la constitution et des statuts de l'association et le consentement par ce Lions club à être lié par lesdits constitution et statuts et à laisser interpréter et gouverner ses rapports avec l'association selon la constitution et les statuts et suivant les lois en vigueur dans l'Etat où est domicilié le siège de l'Association Internationale des Lions Clubs.

### 2. Documentation

Aucun club proposé ne recevra sa charte, ne sera inscrit dans les dossiers du Lions Clubs International et ne sera reconnu officiellement avant que les documents suivants ne parviennent au Siège International à Oak Brook, Illinois, Etats Unis, et ne soient approuvés par le Conseil d'Administration International ou la personne désignée par lui

- La demande officielle de charte, dûment complétée.
- Les noms d'au moins vingt (20) membres fondateurs, dont 75% sont de nouveaux Lions, sauf dans le cas d'une séparation à l'amiable d'un club nombreux déjà organisé.
- Les droits de charte correspondant au nombre de membres. Les droits de charte s'éleveront à 30,00 \$US. Les Lions en règle, transférés d'un Lions Club actif, devront payer la somme de 20,00 \$US pour les droits de charte, sauf dans le cas de membres d'une branche, qui en sont dispensés. Les droits de charte et d'admission des nouveaux membres ne peuvent pas être remboursés.

- Aucun district, sous-district ou club n'imposera de droits de charte autres que ceux qui sont indiqués précisément dans la Constitution et les Statuts de l'Association ou autorisés par la décision du Conseil.
- Dans les pays autres que les Etats Unis et le Canada, un bordereau de versement en duplicata, émis par une banque reconnue de ce pays, indiquant que les fonds ont été crédités au compte du Lions Clubs International, servira de preuve que ces fonds ont été reçus par l'Association.

### 3. Membres fondateurs

Tous les membres admis au Lions Club avant la soirée de remise de charte seront considérés membres fondateurs, à condition que la soirée de remise de charte ait lieu dans les 90 jours qui suivent la date de l'approbation de la charte. La liste définitive des membres fondateurs sera fixée, si elle n'est pas fixée auparavant, à l'échéance de ce délai de 90 jours.

### 4. Parrain de Club

- Chaque nouveau Club doit être parrainé par un autre club, une zone, une région, un cabinet de district ou une commission de district, conformément à la constitution et aux statuts du district multiple. Le parrain du nouveau club devra se trouver dans les limites territoriales du district où est situé le club. Le parrain du nouveau club sera tenu de parfaitement connaître ses responsabilités. Le club parrain peut se faire aider par un ou plusieurs clubs co-parrains, si le gouverneur du district où se trouve le club l'autorise. Le club co-parrain peut être situé dans un autre district. Dans le cas de la création de clubs dans de nouveaux pays, le Lion Coordinateur doit offrir son aide.
- Le premier Lions club d'une nouvelle aire géographique devra être parrainé par un Lions club et/ou son district. Chaque club additionnel peut être parrainé par les Lions clubs du premier district parrain, aussi bien que par des Lions clubs d'un autre district, à condition que lesdits clubs parrains reconnaissent leur pleine responsabilité en matière de parrainage, notamment la désignation de Lions Guides qualifiés, en attendant que la région sans district ne devienne un district provisoire. Dans des circonstances spéciales telles que déterminées par le conseil d'administration ou par les membres du Comité Exécutif, le club parrain peut être désigné dans un territoire que ne fait partie d'aucun district.

Les critères gouvernant l'autorisation de la création d'un nouveau club dans ces circonstances spéciales seront les suivants :

- Aucun autre Lions club déjà fondé dans un district ne se trouve à proximité géographique étroite du club proposé.
- Aucun autre club situé dans un district n'accepte d'être le parrain à cause des éventuelles obligations financières qui accompagnent ce parrainage.
- Les membres du club parrain proposé ont des rapports personnels étroits avec le club proposé et les futurs membres éventuels.
- L'aide financière de la part du club parrain non rattaché à un district est peut-être la seule façon de promouvoir l'affiliation au Lions dans la région, parce que les clubs qui se trouvent dans un district ne peuvent pas ou ne veulent pas faire avancer le mouvement Lions. Cette aide est limitée exclusivement aux droits de charte.

- Un emblème Lions brodé, entouré des mots "New Club Sponsor", (parrain de nouveau club), à poser sur le fanion officiel du club, sera envoyé au club parrain.

### 5. Nom du Club

- Un Lions club que l'on propose doit être connu par le nom exact de la "municipalité" ou de l'unité gouvernementale équivalente dans laquelle il est situé. Le terme "municipalité" peut signifier la ville, le village, la préfecture, le comté ou toute autre unité semblable désignée par les autorités gouvernementales. Si le club proposé n'est pas situé dans une municipalité, il doit porter le nom de l'unité gouvernementale la plus appropriée et la plus facile à identifier localement et dans laquelle il se trouve.
- La "désignation distinctive" pour les clubs situés dans la même "municipalité" ou subdivision gouvernementale équivalente peut être n'importe quel nom qui identifie clairement le club et le distingue des autres clubs qui se trouvent dans la même municipalité ou unité gouvernementale équivalente. La "désignation distinctive" devra s'ajouter au nom de la municipalité gouvernementale et être séparée, au moyen de parenthèses, sur les dossiers officiels de l'association.
- Le terme "Club Doyen" sera un titre symbolisant le prestige et le statut du club parent dans la municipalité. Ce titre ne comportera aucun autre avantage, bienfait ou privilège.
- Les Lions Clubs ne pourront pas être nommés en l'honneur de personnes vivantes, à l'exception de celles qui ont occupé le poste de président du Lions Clubs International. Aucun Lions club ne peut ajouter la formule "International" comme élément distinctif à son nom.
- La formule "Leo" peut être ajoutée comme élément distinctif au nom d'un Lions club.

### 6. Limites territoriales de club

Les limites territoriales du club correspondront aux limites de la municipalité ou de la subdivision gouvernementale équivalente dans laquelle le club est situé, ou se trouveront à l'intérieur des limites territoriales d'un district simple, d'un sous-district ou d'un district provisoire sous la juridiction du gouverneur de district, avec l'accord du cabinet du district où le club est situé, conformément à la constitution et aux statuts du district multiple et/ou du district.

### 7. Date d'approbation de la Charte

La date à laquelle la demande de charte est approuvée sera la date d'approbation de charte. Cette date paraîtra sur la charte du club et figurera dans les dossiers officiels de l'association.

### 8. La charte

- Le président et le secrétaire du Lions Clubs International signeront toutes les chartes des nouveaux clubs. Le nom du club parrain ou du cabinet de district ou de la commission de district y paraîtra aussi.
- Les chartes des nouveaux clubs seront envoyées directement au gouverneur de district ou au Lion coordinateur. La charte approuvée pour un club qui n'appartient à aucun district sera envoyée au président du nouveau club.

### 9. Cotisations

Les cotisations des membres fondateurs sont calculées à partir du premier jour du mois suivant la date à laquelle le nom du membre a été signalé au club parrain, au Lion coordinateur et au Lions Clubs International. Les cotisations seront facturées au nouveau Lions club peu de temps après l'approbation définitive de la liste des membres fondateurs cités sur la charte.

### 10. Date limite pour la réception des dossiers de création de club

Les dossiers complets de demande de charte qui parviennent au siège international à Oak Brook, Illinois, Etats-Unis, au plus tard le 20 juin à l'heure de fermeture du bureau, seront traités et attribués à l'exercice en cours.

### 11. Garantir les nouveaux clubs durables

Un district qui crée dix nouveaux clubs ou davantage au cours de l'année d'exercice doit fournir la preuve que la croissance à long terme des nouveaux clubs sera appuyée et sera donc tenu de 1) présenter un plan détaillé décrivant le soutien dont bénéficiera le nouveau club ; 2) verser la moitié des cotisations internationales annuelles au moment de présenter les dossiers de création de club ; 3) faire certifier les demandes de charte par le gouverneur de district et par le vice gouverneur de district.

Les règlements peuvent être modifiés. Veuillez interroger le Service des Programmes pour Effectifs et du Marketing des Nouveaux Clubs pour avoir les précisions les plus actuelles.

### Service des Programmes pour Effectifs et Marketing des Nouveaux Clubs

Lions Clubs International  
300 W. 22nd St.  
Oak Brook, IL 60523-8842 États-Unis  
Téléphone : 630.571.5466 poste 602  
Télécopie : 630.571.1691  
Courriel : newclubs@lionsclubs.org